

CONSEIL MUNICIPAL

LA SEANCE DU 16 Février 2024

Liste des délibérations

- 2024.02 – Portage foncier par l'EPF Smaf Auvergne. Projet d'acquisition à l'amiable des parcelles sises à Saint-Bonnet-près-Orcival, cadastrées section AC n° 82 et 84.
- 2024.03 – Projet d'acquisition des parcelles cadastrées section AC n°83 et 88, contiguës aux parcelles faisant objet de la délibération précédente.
- 2024.04 – Demande d'acquisition par un particulier d'une parcelle communale cadastrée section ZD n°97, d'une contenance de 9 ares et 20 centiares au prix de 230€.
- 2024.05 – Résidence Henri Serre : Révision du loyer de l'appartement n°2.
- 2024.06 – Immeuble Rue du Sabotier : Révision du loyer de l'appartement T2.
- 2024.07 – Remboursement des participations familiales pour le transport scolaire de l'année scolaire 2023-2024.
- 2024.08 – Subventions aux associations. Mise à disposition des formulaires de subvention 2024.
- 2024.09 – Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle. Versement en février 2024.
- 2024.10 – Création d'un poste sur emploi non permanent pour accroissement saisonnier d'activité.
- 2024.11 – Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences.

Saint Bonnet Près Orcival, le 23 février 2024



Michelle GAIDIER, Maire

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Heures d'ouverture du secrétariat au public : Lundi de 15h00 à 17h00 – Mardi de 10h00 à 12h00 – Jeudi de 10h00 à 12h00.
Permanences de Madame le Maire (sur RDV uniquement) : Lundi de 17h00 à 18h30 - Mercredi de 17h00 à 18h30 - Samedi de 10h00 à 12h00.